

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE D'INAUGURATION

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

LE 19 NOVEMBRE 1896

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE D'INAUGURATION

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

NANCY

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE L'EST

Rue Saint-Dizier, 51

—
1897

RAPPORT

DE

M. KRANTZ, Doyen de la Faculté des Lettres

SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE LA FACULTÉ

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1895-1896

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS,

Le personnel de la Faculté des lettres n'a subi aucune modification pendant l'année 1895-96. Il se compose actuellement de : huit professeurs titulaires ; deux professeurs adjoints ; un chargé de cours ; deux maîtres de conférences, et un chargé de cours complémentaire, ce qui fait un total de quatorze maîtres auxquels il convient d'ajouter un professeur libre d'anglais. Si l'on prend garde à la répartition des unités enseignantes dans les divers ordres, on remarquera que certains de ceux-ci sont relativement privilégiés et certains autres plutôt déshérités. L'aspiration de la Faculté doit donc être et elle est, en effet, d'obtenir une plus juste proportion entre l'importance des enseignements spéciaux et le nombre des professeurs qui leur sont attribués. Ainsi, tandis que l'histoire et la géographie sont représentés par quatre professeurs — ce dont nous nous félicitons, — le latin, le grec et les littératures étrangères par trois ou

au minimum deux, la philosophie et la littérature française ne sont enseignées chacune que dans une chaire magistrale, sans le secours d'aucun maître de conférences. Nous regrettons cette infériorité qui date déjà de longtemps ; aussi, nous ne nous laissons pas d'inscrire en première ligne et de recommander à M. le Ministre deux vœux que leur ancienneté rend de plus en plus légitimes et pressants : 1^o Création d'une maîtrise de conférences de philosophie ; 2^o Création d'une maîtrise de conférences de langue et de littérature françaises.

Si le corps des professeurs ne s'est pas accru, du moins la situation de l'un d'eux s'est améliorée. Par arrêté du 1^{er} janvier 1896, M. Diehl, professeur d'histoire ancienne et d'archéologie, a été promu, au choix, de la quatrième à la troisième classe. Cet avancement a été favorablement accueilli par tous ceux qui connaissent et apprécient le talent et le dévouement professionnel de M. Diehl.

ENSEIGNEMENT

La Faculté des lettres a donné, par semaine, quarante-deux leçons d'une heure au moins, quelques-unes d'une heure et demie et même de deux heures, sans compter les heures supplémentaires bénévolement fournies par plusieurs maîtres dans le deuxième semestre à l'approche des examens et des concours.

Les cours publics faits pendant le semestre d'hiver, ont été au nombre de cinq, sur les sujets suivants : *Les problèmes de l'Education*, par M. Paul SOURIAU, professeur de philosophie ; — *les Traités de politique et de logique de Cicéron*, par M. THIAUCOURT, professeur de littérature latine ; — *l'Evolution du Théâtre en France ; la Comédie et le drame au XIX^e siècle*, par M. Emile KRANTZ, professeur de littérature française ; — *les Idées poli-*

tiques de la Grèce ancienne, par M. COUSIN, maître de conférences de grec et de grammaire des langues classiques ; — *l'Histoire de Nancy* (suite), par M. PFISTER, professeur de l'histoire de l'Est de la France.

Ces cours publics ont été, comme d'habitude, très suivis, non seulement par un nombreux auditoire d'amateurs lettrés et d'amis du haut enseignement, mais encore par tous nos étudiants de la Faculté des lettres, et par un groupe d'étudiants de la Faculté de droit, qui trouvaient dans les sujets de ces leçons un complément choisi et calculé à leur préparation ésotérique.

M. BALDENSPERGER a accompli sa deuxième année de cours libre d'anglais. Le succès de ses débuts ne s'est pas démenti. Par le service qu'il rend à nos étudiants en allemand, M. BALDENSPERGER tient — au nombre des heures près — l'emploi d'un maître de conférences. Il en a maintenant l'expérience et l'autorité. Il ne lui manque que la consécration officielle. Nous souhaitons que le prompt achèvement de ses thèses de doctorat lui assure bientôt un titre dont il remplit déjà en partie la fonction et que, de collaborateur bénévole, il devienne prochainement le collègue de ses anciens maîtres.

Un cours libre et public d'océanographie a été fait, pendant le semestre d'hiver, dans le grand amphithéâtre de la Faculté, par M. THOULET, professeur à la Faculté des sciences. Des projections lumineuses, préparées et dirigées par le professeur, ajoutaient à ses leçons l'attrait de la précision optique et l'instruction vivante du tableau. Le cours de M. THOULET a obtenu un succès très vif : auprès de nos étudiants d'histoire d'abord, qui ont trouvé là le secours magistral d'une de ces *sciences auxiliaires de la géographie* dont l'organisation nécessaire est indiquée et s'impose ; auprès du public aussi, qui est venu, nombreux et sympathique, s'initier agréablement aux mystères de la mer exposés

avec l'exactitude scientifique et le charme littéraire tout à la fois par un distingué professeur qui est en même temps un explorateur passionné. M. THOULET a pu mêler à ses explications techniques la poésie des impressions et le prestige des choses vues. Ayant beaucoup voyagé, beaucoup observé par lui-même, il a rapporté de ses excursions maritimes, parfois mouvementées et pathétiques, la connaissance pittoresque et la familiarité savante de l'Océan.

ETUDIANTS.

Le chiffre des étudiants inscrits à la Faculté des lettres est resté, à quelques unités près, celui que nous avons atteint l'an dernier : cent onze assistants et correspondants, ainsi répartis :

Licence littéraire.....	6
— de philosophie.....	4
— d'histoire.....	8
— de langues vivantes.....	12
Total	30
Agrégation d'histoire	6
— de grammaire	14
— de langues vivantes.....	17
Total	37

Il y faut ajouter 2 étudiants en droit, candidats à la licence, et 42 étudiants libres n'aspirant à aucun grade, ce qui donne un total général de 111 parmi lesquels, en outre des étudiants français, on trouve des représentants des nationalités suivantes :

Grand Duché de Bade	1 étudiant.
Suisse.....	1 —
Turquie.....	1 —
Bulgarie	2 étudiantes.
Roumanie	1 étudiant.
Grand Duché de Luxembourg	2 —

Si nous classons ces 111 étudiants par catégories et qualités, nous trouvons :

Boursiers	18
Maîtres répétiteurs	10
Professeurs de collèges	24
Etudiants libres.....	59
Total	111

EXAMENS.

1^o Licence.

Session de novembre 1895.

Candidats inscrits :

Lettres.....	9
Histoire.....	2
Langues vivantes	2
Total	13

Éliminés : 8 ; admis au grade : 5.

Session de mars 1896.

Candidats inscrits :

Lettres.....	4
Philosophie	1
Histoire.....	3
Langues vivantes	1
Total.....	9

Éliminés : 4 ; admis au grade : 5.

Session de juillet 1896.

Candidats inscrits :

Lettres.....	4
Histoire.....	2
Philosophie.....	3
Langues vivantes.....	6
Total.....	15

Éliminés : 3 ; admis au grade : 12.

Total des licenciés de l'année 1895-96 : 22.

C'est à cette session de juillet qu'ont été appliqués pour la première fois, le nouveau mode et le nouveau programme de la licence qui donnent aux Facultés plus d'indépendance et d'initiative pour l'indication des textes à étudier, et aux candidats plus de liberté et d'espace pour le choix et l'exécution des travaux écrits. Il serait prématuré de tirer des conclusions générales et définitives de cette première et unique expérience. On peut dire néanmoins qu'elle a réussi. Elle a donné des résultats heureux et pleins de promesses pour l'avenir. En philosophie et en critique littéraire, nous avons eu plusieurs travaux personnels d'un volume considérable et de remarquable qualité. Quelques-uns même tendaient à prendre les proportions d'un livre et semblaient se destiner, par leur aménagement, à l'impression dont certes, avec un peu de retouches, ils ne seraient pas indignes. C'est bien des productions de ce genre que l'esprit de la nouvelle licence a voulu provoquer, et nos jeunes écrivains ont intelligemment répondu à nos intentions et à notre attente. Mais il y a une mesure à garder et une réserve à faire. A l'âge où l'on aborde la Licence, c'est-à-dire deux ans après qu'on a quitté le collège, on n'est pas encore tout à fait prêt, il en faut convenir, à écrire un livre à moins d'une précocité géniale ou d'une matu-

rité exceptionnelle qui sont rares et hors de la règle commune. Il est donc bon que ces travaux composés à loisir au courant de l'année, et concertés avec les maîtres conservent leur caractère d'*Exercices* et d'*Essais* et ne se haussent pas à l'ambition encore inopportune d'être des *Œuvres*. D'abord en absorbant trop les candidats, ils feraient tort au reste de la préparation qui garde toute son importance et tout son intérêt. Et puis en prenant l'apparence de petites thèses de doctorat, ils pourraient faire illusion à leurs auteurs et leur inspirer de croire qu'ils seraient dignes d'être repris et présentés au doctorat lui-même ; ce qui serait faux, dans la majorité des cas, la plupart des sujets choisis ayant été tirés des maîtres et n'ayant pas, par conséquent, un degré suffisant d'originalité personnelle pour constituer de véritables thèses.

DIPLOME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES D'HISTOIRE
ET DE GÉOGRAPHIE.

Il ne conviendrait pas d'appliquer rigoureusement la même remarque aux travaux présentés pour l'obtention de ce diplôme ; mais les candidats historiens peuvent tout de même en faire, dans une certaine mesure, leur profit.

Le jury chargé de cet examen a tenu deux sessions : la première qui inaugurerait l'institution a eu lieu en novembre 1895 ; la deuxième en mars 1896.

A la session de novembre, sur quatre candidats, deux ont obtenu le diplôme : MM. Port et Mazure, boursiers d'agrégation, élèves de la Faculté.

A la session de mars, les deux candidats qui se sont présentés, ont été jugés dignes du diplôme : MM. Perron et Roussel, boursiers d'agrégation, élèves de la Faculté.

J'extraits du rapport très précis et détaillé de M. Pfister,

sur l'examen, les lignes suivantes qui signalent le danger des sujets trop vastes et qui maintiennent judicieusement la distance convenable entre le diplôme et l'agrégation ou le doctorat : « Deux de nos candidats, dit le « rapporteur, s'étaient déjà présentés à l'agrégation « l'année dernière, au concours de 1895 ; ils ont par « suite gardé comme mémoire le sommaire de la thèse « choisie par eux en vue de l'agrégation et prise sur la « liste des sujets proposés par le jury d'agrégation. Or, « il faut bien l'avouer, le choix fait par eux n'a pas été « très heureux. L'échec d'un de nos candidats vient en « grande partie de ce qu'il a pris un sujet trop étendu « et qui aurait demandé, pour être bien traité, plusieurs « années de travail... Le second candidat avait choisi « parmi les anciennes thèses d'agrégation, l'exposition « de la *doctrine sociale de saint Simon*. Le sujet ici était « beaucoup plus restreint, encore qu'il exigeât la lecture « de très nombreux volumes. Il pouvait remplir un très « gros livre, former une véritable thèse de doctorat. Il « nous est par suite à peine permis de reprocher au can- « didat d'avoir posé la question d'une façon trop étroite. »

Si le diplôme doit se différencier du Doctorat et rester dans ses limites propres, avec une portée et une valeur spéciales, il ne doit pas non plus s'identifier avec l'agrégation dont il est le dernier degré de préparation et dont il ouvre l'accès : « La Faculté, conclut M. Pfister, « se devait à elle-même d'être sévère ; elle veut que le « diplôme conféré par elle ait une haute valeur ; elle « affirme que les candidats qui ont réussi ont une ins- « truction historique solide, qu'ils sont au courant des « méthodes de recherches, qu'ils sont capables d'appli- « quer ces méthodes à l'étude d'un sujet donné, qu'ils « ont fait un bon travail personnel. Il restera à juger, « au moment de l'agrégation, leurs connaissances d'his- « toire générale et leur aptitude à l'enseignement. »

BACCALAURÉAT.

A. — Classique, 1^{re} partie, 47 %.

Session de novembre 1895 : examinés, 149 ; ajournés, 84 ; admis, 65.

Session de juillet 1896 : examinés, 301 ; ajournés, 152 ; admis, 149.

Total : examinés, 450 ; ajournés, 236 ; admis, 214.

B. — Classique, 2^e partie, 61 %.

Session de novembre 1895 : examinés, 67 ; ajournés, 30 ; admis, 37.

Session de mars 1896 : examinés, 28 ; ajournés, 11 ; admis, 17.

Session de juillet 1896 : examinés, 144 ; ajournés, 50 ; admis, 94.

Total : examinés, 239 ; ajournés, 91 ; admis, 148.

C. — Moderne, 1^{re} partie, 40 %.

Session de novembre 1895 : examinés, 56 ; ajournés, 30 ; admis, 26.

Session de juillet 1896 : examinés, 145 ; ajournés, 91 ; admis, 54.

Total : examinés, 201 ; ajournés, 121 ; admis, 80.

D. — Moderne, 2^e partie, 50 %.

Session de juillet 1896 : examinés, 13 ; ajournés, 6 ; admis, 7.

Au total, 903 candidats se sont présentés aux diverses parties du baccalauréat, pendant l'année scolaire 1895-96, et 449, c'est-à-dire un peu moins de la moitié, ont obtenu le diplôme.

AGRÉGATION.

Ont été reçus dans l'agrégation des lycées les étudiants ou anciens étudiants de la Faculté dont les noms suivent :

Dans l'ordre de la Grammaire : M. Vandaele (Lucien), professeur au collège de Pont-à-Mousson. Un second élève de la Faculté, M. Joriot, a été admissible.

Pour l'enseignement des langues vivantes : MM. Bruet, chargé de cours au lycée d'Amiens, avec le n° 1 ; Merlin (Jules-Henri), chargé de cours, en congé à Nancy.

Un troisième étudiant de la Faculté, M. Hirsch, a été admissible.

En *Histoire*, deux étudiants boursiers, MM. Mazure et Perron, ont été admissibles, et deux autres, MM. Port et Roussel, sous-admissibles.

PRIX DE LA FACULTÉ.

La somme de 325 francs, allouée annuellement par le Conseil général de Meurthe-et-Moselle avec le concours du Conseil municipal de Nancy, a été partagée, sous la forme de prix de Licence, entre MM. Gœttschy, Becker, Gillot et Champy, tous quatre boursiers de la Faculté et reçus aux premiers rangs, *ex æquo* deux à deux, à la licence de fin d'année.

ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME.

M. Laurent, agrégé d'histoire, ancien boursier de la Faculté de Nancy, a été nommé membre de l'École française d'Athènes. M. Madelin, agrégé d'histoire, ancien étudiant libre de la Faculté de Nancy, a été nommé membre de l'École française de Rome. C'est la première fois, — et notre section d'histoire a lieu d'en être particu-

lièrement satisfaite, — que des élèves ayant conquis leurs grades auprès d'une Faculté de province ont accès à ces deux écoles.

ELECTIONS.

M. DIEHL, a été réélu au Conseil académique pour une nouvelle période de trois ans, au scrutin de mai 1896.

Les pouvoirs du doyen, M. KRANTZ, devant expirer en décembre 1896, la Faculté a eu à présenter à la fin de juillet une liste de deux noms au choix de M. le Ministre, M. KRANTZ a été proposé en première ligne et M. PFISTER en deuxième ligne, à l'unanimité.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Par arrêté ministériel, M. AUERBACH, professeur de géographie, a été nommé officier de l'Instruction publique. MM. Barthou, ministre de l'intérieur, et Henry Boucher, ministre du commerce, ont remis la rosette à M. AUERBACH lors des fêtes de Nancy du 28 juin, aux applaudissements sympathiques de l'assistance.

Sur le rapport qui lui a été fait par la Commission des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, l'Académie des inscriptions et belles lettres a désigné à la Société centrale des architectes, pour la médaille qu'elle décerne à un membre des Ecoles françaises et de Rome, M. Couve, ancien membre de l'École d'Athènes, maître de conférences à la Faculté de Nancy. M. Couve a obtenu cette médaille.

PRIX DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'Académie française a décerné un prix Monthyon de 500 francs à M. Emile GRUCKER, professeur de littérature étrangère pour son ouvrage intitulé *Lessing*, volume de

près de 700 pages in-8°, édité en 1893 par la maison Berger-Levrault. On sait que l'Institut ne prétend pas et ne peut d'ailleurs pas toujours proportionner le chiffre du prix à la valeur de l'œuvre récompensée ; il pense bien que certains de ses lauréats tiennent surtout à l'honneur de la récompense. La somme allouée au considérable et beau travail de M. GRUCKER en est un témoignage de plus. Son *Lessing* a été accueilli par la grande critique, tant en France qu'en Allemagne et en Angleterre, avec tout l'éloge qu'il méritait. Les meilleurs juges y ont reconnu et signalé une érudition aussi scrupuleuse qu'étendue, une discussion pénétrante et serrée des problèmes les plus délicats de l'esthétique littéraire, une richesse variée d'informations et de vues personnelles magistralement mises en œuvre par l'esprit généralisateur d'un philosophe et la plume élégante d'un homme de lettres.

C'est donc un monument solide et durable que M. GRUCKER a élevé à Lessing. La Faculté de Nancy est heureuse et fière que les matériaux en aient été amassés, le plan tracé, et l'exécution achevée au cours d'un enseignement donné chez elle et de leçons destinées d'abord à ses étudiants et à son auditoire public.

Enfin, la Faculté des lettres est entrée en possession d'une salle de conférences nouvelle, de grandeur très moyenne, qui lui a été attribuée dans le partage des locaux laissés vacants par le déménagement partiel de la Faculté de médecine. C'est tout ce qu'elle a gagné à la distribution. Encore a-t-elle dû défendre énergiquement, et elle s'en est fait un devoir, cette étroite surface sur ses deux frontières de l'est et de l'ouest à la fois contre la Faculté de droit et contre l'Ecole supérieure de pharmacie. Du côté du Droit, grâce à l'amiable et immédiate concession de son doyen, M. LEDERLIN, la salle du Conseil de la Faculté des lettres, échangée contre l'an-

cienne, n'a été ni entamée ni diminuée. Du côté de l'Ecole de pharmacie, c'est grâce à la haute intervention conciliatrice de M. le Recteur GASQUET et à l'ingéniosité finale des architectes que nous avons dû de garder entière l'unique petite salle gagnée. Pendant les travaux nous n'avons eu qu'à nous louer, et je tiens à le dire, de la déférence empressée de M. l'architecte Jasson et de M. Germain, son collaborateur.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que la Faculté des lettres a vu, sans la moindre jalousie, l'augmentation énorme de services voisins des siens et qu'elle se résigne de bonne grâce à espérer un prochain remaniement pour faire valoir ses droits à une part sérieuse. Car, elle aussi, elle a ses besoins et ses raisons d'extension ; elle aussi, elle a fait des plans très légitimes et même impérieux d'agrandissements nécessaires. Si l'histoire naturelle possède son musée zoologique, chez nous l'archéologie et l'histoire, non moins que les lettres grecques et latines, aspirent à se créer un musée de moulages où nos étudiants pourront se familiariser avec les chefs-d'œuvre de l'art antique dont on leur parle sans cesse et qu'on ne leur montre jamais. Il est grandement temps que ces notions verbales deviennent sous leurs yeux des images et des figures. Dans notre ville de Nancy, amie du beau, qui possède un riche Musée de peinture et une Ecole des beaux-arts florissante, on s'étonne de ne point trouver un musée archéologique même, pour commencer, élémentaire ; et si l'on rapproche cette pauvreté de la somptueuse installation de l'art antique à l'Université allemande de Strasbourg, on éprouve un regret attristé et l'on se dit que Nancy ne mérite pas un tel abandon.

Voilà donc notre ambition actuelle : fonder un musée archéologique. Nous le recommandons aux pouvoirs publics, à la Municipalité de Nancy, à toutes les bonnes volontés. Qu'on nous aménage une salle convenable,

vaste et belle s'il se peut, et avec quelques milliers de francs économisés à cette intention, la Faculté se charge d'inaugurer la collection de moulages qui manque à Nancy.
